

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOMONT

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21950199600017

Poste comptable : TRESORERIE DE MONTMORENCY

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	61
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	62
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	63
B3.1 - Etat des provisions constituées	65
B3.2 - Etalement des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	68
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	69
B6 - Prêts	70
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	71
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	72
B7.3 - Etat des emprunts garantis	73
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	74
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	75
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	76
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	77
B7.8 - Autres engagements donnés	78
B7.9 - Autres engagements reçus	79
B8 - Subventions versées	80
B9 - Etat du personnel	81
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	87
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	89
B11.2 - Liste des établissements publics créés	90
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	91
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	92
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	93
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	94
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	96
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	97

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15978

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	14963024.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1092.40
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1209.47
3	Dépenses d'équipement brut / population	398.74
4	Encours de dette / population (2) (3)	486.24
5	DGF / population	124.42
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59.05
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96.79
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32.97
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	40.20
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9.68

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires n° 2005/123 du 19/12/2015 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 860 778,40	7 860 778,40

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		7 860 778,40	7 860 778,40
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	19 412 796,00	19 412 796,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		19 412 796,00	19 412 796,00
---	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)		27 273 574,40	27 273 574,40
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023001	TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GS TROU NORMAND		3 914 177,49
TOTAL			3 914 177,49

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	3 914 177,49
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	902 850,00	0,00	695 030,00	695 030,00	695 030,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 623 270,00	0,00	4 382 087,00	4 382 087,00	4 382 087,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 440 600,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 966 720,00	0,00	6 297 117,00	6 297 117,00	6 297 117,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 336 430,00	0,00	1 266 900,00	1 266 900,00	1 266 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses financières		1 341 430,00	0,00	1 271 900,00	1 271 900,00	1 271 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 308 150,00	0,00	7 569 017,00	7 569 017,00	7 569 017,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		203 861,40	203 861,40	203 861,40
Total des dépenses d'ordre d'investissement		85 583,00		291 761,40	291 761,40	291 761,40

TOTAL	7 393 733,00	0,00	7 860 778,40	7 860 778,40	7 860 778,40
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 860 778,40
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 590 100,00	0,00	2 521 601,00	2 521 601,00	2 521 601,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 120 000,00	0,00	3 042 000,00	3 042 000,00	3 042 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	8 829,00	8 829,00	8 829,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 710 100,00	0,00	5 572 430,00	5 572 430,00	5 572 430,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 610 100,00	0,00	5 772 430,00	5 772 430,00	5 772 430,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	406 635,40		1 358 727,00	1 358 727,00	1 358 727,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	525 760,00		525 760,00	525 760,00	525 760,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		203 861,40	203 861,40	203 861,40
Total des recettes d'ordre d'investissement		932 395,40		2 088 348,40	2 088 348,40	2 088 348,40

TOTAL	7 542 495,40	0,00	7 860 778,40	7 860 778,40	7 860 778,40
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 860 778,40
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 796 587,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 626 801,28	0,00	5 356 404,00	5 356 404,00	5 356 404,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 144 977,12	0,00	10 305 970,00	10 305 970,00	10 305 970,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 341 390,00	0,00	1 419 935,00	1 419 935,00	1 419 935,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 343 168,40	0,00	17 282 309,00	17 282 309,00	17 282 309,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
67	Charges spécifiques (3)	28 730,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 726 898,40	0,00	17 528 309,00	17 528 309,00	17 528 309,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	406 635,40		1 358 727,00	1 358 727,00	1 358 727,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	525 760,00		525 760,00	525 760,00	525 760,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		932 395,40		1 884 487,00	1 884 487,00	1 884 487,00

TOTAL	18 659 293,80	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00	19 412 796,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 412 796,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	790,41	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 834,25	0,00	1 825 415,00	1 825 415,00	1 825 415,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 423 696,74	0,00	2 409 580,00	2 409 580,00	2 409 580,00
731	Fiscalité locale	11 094 454,00	0,00	11 072 000,00	11 072 000,00	11 072 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 740 595,40	0,00	3 077 101,00	3 077 101,00	3 077 101,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	643 440,00	0,00	827 900,00	827 900,00	827 900,00
Total des recettes de gestion courante		18 567 810,80	0,00	19 318 996,00	19 318 996,00	19 318 996,00
76	Produits financiers	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 573 710,80	0,00	19 324 896,00	19 324 896,00	19 324 896,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00

TOTAL	18 659 293,80	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00	19 412 796,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 412 796,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 796 587,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	11 500,00	11 500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 266 900,00	0,00	1 266 900,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	695 030,00	0,00	695 030,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	4 382 087,00	74 000,00	4 456 087,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 220 000,00	203 861,40	1 423 861,40
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		2 400,00	2 400,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	7 569 017,00	291 761,40	7 860 778,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 860 778,40
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	5 356 404,00		5 356 404,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 305 970,00		10 305 970,00
014 Atténuations de produits	200 000,00		200 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 419 935,00	0,00	1 419 935,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	215 000,00	0,00	215 000,00
67 Charges spécifiques (9)	31 000,00	0,00	31 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	525 760,00	525 760,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 358 727,00	1 358 727,00
Dépenses de fonctionnement – Total	17 528 309,00	1 884 487,00	19 412 796,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 412 796,00
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 521 601,00	0,00	2 521 601,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 042 000,00	0,00	3 042 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	8 829,00	0,00	8 829,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	203 861,40	203 861,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		525 760,00	525 760,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 358 727,00	1 358 727,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 772 430,00	2 088 348,40	7 860 778,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 860 778,40
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	107 000,00		107 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 825 415,00		1 825 415,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		74 000,00	74 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 409 580,00		2 409 580,00
731	Fiscalité locale	11 072 000,00		11 072 000,00
74	Dotations et participations (8)	3 077 101,00		3 077 101,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	827 900,00	0,00	827 900,00
76	Produits financiers	2 900,00	0,00	2 900,00
77	Produits spécifiques (8)	3 000,00	11 500,00	14 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	2 400,00	2 400,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	19 324 896,00	87 900,00	19 412 796,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			19 412 796,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		7 393 733,00	0,00	0,00	7 860 778,40	7 860 778,40	53 861,40	7 806 917,00	7 860 778,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	902 850,00	0,00	0,00	695 030,00	695 030,00	0,00	695 030,00	695 030,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 623 270,00	0,00	0,00	4 382 087,00	4 382 087,00	0,00	4 382 087,00	4 382 087,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 440 600,00	0,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 966 720,00	0,00	0,00	6 297 117,00	6 297 117,00	0,00	6 297 117,00	6 297 117,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 336 430,00	0,00		1 266 900,00	1 266 900,00		1 266 900,00	1 266 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 341 430,00	0,00	0,00	1 271 900,00	1 271 900,00	0,00	1 271 900,00	1 271 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 308 150,00	0,00	0,00	7 569 017,00	7 569 017,00	0,00	7 569 017,00	7 569 017,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	85 583,00			87 900,00	87 900,00		87 900,00	87 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			203 861,40	203 861,40		203 861,40	203 861,40
Total des dépenses d'ordre		85 583,00			291 761,40	291 761,40		291 761,40	291 761,40

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								7 860 778,40

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 542 495,40	0,00	7 860 778,40	7 860 778,40	7 860 778,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 590 100,00	0,00	2 521 601,00	2 521 601,00	2 521 601,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 120 000,00	0,00	3 042 000,00	3 042 000,00	3 042 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	8 829,00	8 829,00	8 829,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 710 100,00	0,00	5 572 430,00	5 572 430,00	5 572 430,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 610 100,00	0,00	5 772 430,00	5 772 430,00	5 772 430,00
021	Virement de la section de fonctionnement	406 635,40		1 358 727,00	1 358 727,00	1 358 727,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	525 760,00		525 760,00	525 760,00	525 760,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		203 861,40	203 861,40	203 861,40
Total des recettes d'ordre		932 395,40		2 088 348,40	2 088 348,40	2 088 348,40

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					0,00
--------------------------------	--	--	--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					7 860 778,40

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 393 733,00	0,00	0,00	7 860 778,40	7 860 778,40	53 861,40	7 806 917,00	7 860 778,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	902 850,00	0,00	0,00	695 030,00	695 030,00	0,00	695 030,00	695 030,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	864 150,00	0,00		689 830,00	689 830,00	0,00	689 830,00	689 830,00
2051	Concessions, droits similaires	23 700,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 623 270,00	0,00	0,00	4 382 087,00	4 382 087,00	0,00	4 382 087,00	4 382 087,00
2115	Terrains bâtis	120 000,00	0,00		142 000,00	142 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00
2116	Cimetières	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
21312	Bâtiments scolaires	148 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	27 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics	661 500,00	0,00		1 230 937,00	1 230 937,00	0,00	1 230 937,00	1 230 937,00
21351	Bâtiments publics	140 000,00	0,00		143 000,00	143 000,00	0,00	143 000,00	143 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 313 000,00	0,00		118 000,00	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	20 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
21621	Biens sous-jacents	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2181	Install. générales, agencements	57 000,00	0,00		124 500,00	124 500,00	0,00	124 500,00	124 500,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		6 650,00	6 650,00	0,00	6 650,00	6 650,00
21831	Matériel informatique scolaire	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21838	Autre matériel informatique	26 270,00	0,00		11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	18 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	0,00		75 900,00	75 900,00	0,00	75 900,00	75 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 440 600,00	0,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00
2313	Constructions	2 290 600,00	0,00		1 070 000,00	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 966 720,00	0,00	0,00	6 297 117,00	6 297 117,00	0,00	6 297 117,00	6 297 117,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 336 430,00	0,00		1 266 900,00	1 266 900,00		1 266 900,00	1 266 900,00
1641	Emprunts en euros	1 319 530,00	0,00		1 250 000,00	1 250 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	16 900,00	0,00		16 900,00	16 900,00		16 900,00	16 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 341 430,00	0,00	0,00	1 271 900,00	1 271 900,00	0,00	1 271 900,00	1 271 900,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 308 150,00	0,00	0,00	7 569 017,00	7 569 017,00	0,00	7 569 017,00	7 569 017,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	85 583,00			87 900,00	87 900,00		87 900,00	87 900,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	11 583,00			13 900,00	13 900,00		13 900,00	13 900,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 483,00			6 400,00	6 400,00		6 400,00	6 400,00
13913	Subv. transf. Départements	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	600,00			600,00	600,00		600,00	600,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00			2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
	Charges transférées (7)	74 000,00			74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
21311	Bâtiments administratifs	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	4 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
2151	Réseaux de voirie	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			203 861,40	203 861,40		203 861,40	203 861,40
2313	Constructions	0,00			203 861,40	203 861,40		203 861,40	203 861,40
Total des dépenses d'ordre		85 583,00			291 761,40	291 761,40		291 761,40	291 761,40

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 542 495,40	0,00	7 860 778,40	7 860 778,40	7 860 778,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 590 100,00	0,00	2 521 601,00	2 521 601,00	2 521 601,00
1322	Subv. non transf. Régions	850 000,00	0,00	981 228,00	981 228,00	981 228,00
1323	Subv. non transf. Départements	545 100,00	0,00	779 453,00	779 453,00	779 453,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	84 000,00	0,00	122 400,00	122 400,00	122 400,00
13411	DGE	0,00	0,00	34 880,00	34 880,00	34 880,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	80 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	503 640,00	503 640,00	503 640,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 120 000,00	0,00	3 042 000,00	3 042 000,00	3 042 000,00
1641	Emprunts en euros	4 120 000,00	0,00	3 042 000,00	3 042 000,00	3 042 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	8 829,00	8 829,00	8 829,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	8 829,00	8 829,00	8 829,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 710 100,00	0,00	5 572 430,00	5 572 430,00	5 572 430,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		6 610 100,00	0,00	5 772 430,00	5 772 430,00	5 772 430,00
021	Virement de la section de fonctionnement	406 635,40		1 358 727,00	1 358 727,00	1 358 727,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	525 760,00		525 760,00	525 760,00	525 760,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	52 799,00		52 799,00	52 799,00	52 799,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	33 535,00		33 535,00	33 535,00	33 535,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	19 349,00		19 349,00	19 349,00	19 349,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	26 685,00		26 685,00	26 685,00	26 685,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 133,00		1 133,00	1 133,00	1 133,00
28128	Autres aménagements de terrains	50 436,00		50 436,00	50 436,00	50 436,00
28152	Installations de voirie	54 683,00		54 683,00	54 683,00	54 683,00
281534	Réseaux d'électrification	4 279,00		4 279,00	4 279,00	4 279,00
281536	Réseaux d'alerte	3 372,00		3 372,00	3 372,00	3 372,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 587,00		7 587,00	7 587,00	7 587,00
2815731	Matériel roulant	677,00		677,00	677,00	677,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 253,00		4 253,00	4 253,00	4 253,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	22 326,00		22 326,00	22 326,00	22 326,00
281828	Autres matériels de transport	64 146,00		64 146,00	64 146,00	64 146,00
281838	Autre matériel informatique	35 266,00		35 266,00	35 266,00	35 266,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 580,00		44 580,00	44 580,00	44 580,00
28188	Autres immo. corporelles	90 654,00		90 654,00	90 654,00	90 654,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		203 861,40	203 861,40	203 861,40
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		203 861,40	203 861,40	203 861,40
Total des recettes d'ordre		932 395,40		2 088 348,40	2 088 348,40	2 088 348,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 659 293,80	0,00	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00
011	Charges à caractère général (3)	5 626 801,28	0,00	0,00	5 356 404,00	5 356 404,00	0,00	5 356 404,00	5 356 404,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 144 977,12	0,00		10 305 970,00	10 305 970,00		10 305 970,00	10 305 970,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 341 390,00	0,00	0,00	1 419 935,00	1 419 935,00	0,00	1 419 935,00	1 419 935,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 343 168,40	0,00	0,00	17 282 309,00	17 282 309,00	0,00	17 282 309,00	17 282 309,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
67	Charges spécifiques (3)	28 730,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		383 730,00	0,00	0,00	246 000,00	246 000,00		246 000,00	246 000,00
Total des dépenses réelles		17 726 898,40	0,00	0,00	17 528 309,00	17 528 309,00	0,00	17 528 309,00	17 528 309,00
023	Virement à la section d'investissement	406 635,40			1 358 727,00	1 358 727,00		1 358 727,00	1 358 727,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	525 760,00			525 760,00	525 760,00		525 760,00	525 760,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		932 395,40			1 884 487,00	1 884 487,00		1 884 487,00	1 884 487,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									19 412 796,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 659 293,80	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00	19 412 796,00
013	Atténuations de charges (2)	790,41	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 834,25	0,00	1 825 415,00	1 825 415,00	1 825 415,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 423 696,74	0,00	2 409 580,00	2 409 580,00	2 409 580,00
731	Fiscalité locale	11 094 454,00	0,00	11 072 000,00	11 072 000,00	11 072 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 740 595,40	0,00	3 077 101,00	3 077 101,00	3 077 101,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	643 440,00	0,00	827 900,00	827 900,00	827 900,00
Total des recettes de gestion des services		18 567 810,80	0,00	19 318 996,00	19 318 996,00	19 318 996,00
76	Produits financiers	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
Total des recettes réelles		18 573 710,80	0,00	19 324 896,00	19 324 896,00	19 324 896,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	19 412 796,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 659 293,80	0,00	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00
011	Charges à caractère général (4)	5 626 801,28	0,00	0,00	5 356 404,00	5 356 404,00	0,00	5 356 404,00	5 356 404,00
6041	Achats d'études	5 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6042	Achats de prestations de services	106 175,00	0,00		103 235,00	103 235,00	0,00	103 235,00	103 235,00
60611	Eau et assainissement	108 130,00	0,00		127 150,00	127 150,00	0,00	127 150,00	127 150,00
60612	Energie - Electricité	1 353 849,16	0,00		1 015 400,00	1 015 400,00	0,00	1 015 400,00	1 015 400,00
60622	Carburants	65 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
60623	Alimentation	553 000,00	0,00		550 525,00	550 525,00	0,00	550 525,00	550 525,00
60628	Autres fournitures non stockées	78 050,00	0,00		73 450,00	73 450,00	0,00	73 450,00	73 450,00
60631	Fournitures d'entretien	30 325,00	0,00		28 725,00	28 725,00	0,00	28 725,00	28 725,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 384,00	0,00		40 180,00	40 180,00	0,00	40 180,00	40 180,00
60633	Fournitures de voirie	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	20 701,44	0,00		19 242,00	19 242,00	0,00	19 242,00	19 242,00
6064	Fournitures administratives	16 400,00	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	23 350,00	0,00		23 150,00	23 150,00	0,00	23 150,00	23 150,00
6067	Fournitures scolaires	55 459,00	0,00		57 811,00	57 811,00	0,00	57 811,00	57 811,00
6068	Autres matières et fournitures	138 000,27	0,00		139 900,00	139 900,00	0,00	139 900,00	139 900,00
611	Contrats de prestations de services	923 392,00	0,00		959 875,00	959 875,00	0,00	959 875,00	959 875,00
6132	Locations immobilières	28 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	12 860,00	0,00		55 220,00	55 220,00	0,00	55 220,00	55 220,00
61358	Autres	33 070,00	0,00		32 780,00	32 780,00	0,00	32 780,00	32 780,00
614	Charges locatives et de copropriété	38 500,00	0,00		28 550,00	28 550,00	0,00	28 550,00	28 550,00
61521	Entretien terrains	302 500,00	0,00		338 500,00	338 500,00	0,00	338 500,00	338 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	0,00		46 500,00	46 500,00	0,00	46 500,00	46 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 750,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
615231	Entretien, réparations voiries	115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
61551	Entretien matériel roulant	34 700,00	0,00		24 400,00	24 400,00	0,00	24 400,00	24 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 525,00	0,00		25 375,00	25 375,00	0,00	25 375,00	25 375,00
6156	Maintenance	154 841,00	0,00		155 155,00	155 155,00	0,00	155 155,00	155 155,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	116 860,00	0,00		117 970,00	117 970,00	0,00	117 970,00	117 970,00
6168	Autres primes d'assurance	4 200,00	0,00		4 210,00	4 210,00	0,00	4 210,00	4 210,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6182	Documentation générale et technique	13 430,00	0,00		13 465,00	13 465,00	0,00	13 465,00	13 465,00
6184	Versements à des organismes de formation	50 630,00	0,00		55 690,00	55 690,00	0,00	55 690,00	55 690,00
6188	Autres frais divers	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 852,29	0,00		6 853,00	6 853,00	0,00	6 853,00	6 853,00
62268	Autres honoraires, conseils	40 000,00	0,00		44 500,00	44 500,00	0,00	44 500,00	44 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	41 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	401 020,00	0,00		333 820,00	333 820,00	0,00	333 820,00	333 820,00
6236	Catalogues et imprimés	110 300,00	0,00		107 750,00	107 750,00	0,00	107 750,00	107 750,00
6238	Divers	450,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6247	Transports collectifs	22 250,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 941,92	0,00		2 942,00	2 942,00	0,00	2 942,00	2 942,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
6262	Frais de télécommunications	85 714,00	0,00		59 720,00	59 720,00	0,00	59 720,00	59 720,00
627	Services bancaires et assimilés	13 665,00	0,00		12 875,00	12 875,00	0,00	12 875,00	12 875,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 985,00	0,00		33 490,00	33 490,00	0,00	33 490,00	33 490,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 300,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6284	Redevances pour services rendus	37 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6288	Autres services extérieurs	76 565,20	0,00		95 270,00	95 270,00	0,00	95 270,00	95 270,00
63512	Taxes foncières	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
63513	Autres impôts locaux	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	276,00	0,00		276,00	276,00	0,00	276,00	276,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 144 977,12	0,00		10 305 970,00	10 305 970,00		10 305 970,00	10 305 970,00
6218	Autre personnel extérieur	33 031,00	0,00		31 220,00	31 220,00		31 220,00	31 220,00
6331	Versement mobilité	112 222,51	0,00		112 222,51	112 222,51		112 222,51	112 222,51
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 189,92	0,00		28 189,92	28 189,92		28 189,92	28 189,92
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	96 384,74	0,00		96 384,74	96 384,74		96 384,74	96 384,74
64111	Rémunération principale titulaires	3 412 214,02	0,00		3 491 882,00	3 491 882,00		3 491 882,00	3 491 882,00
64112	SFT, indemnité de résidence	182 757,21	0,00		172 757,00	172 757,00		172 757,00	172 757,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	754 121,33	0,00		724 121,17	724 121,17		724 121,17	724 121,17
64131	Rémunérations	2 309 233,59	0,00		2 309 233,59	2 309 233,59		2 309 233,59	2 309 233,59
64138	Primes et autres indemnités	0,36	0,00		0,36	0,36		0,36	0,36
6417	Rémunérations des apprentis	11 587,37	0,00		6 587,00	6 587,00		6 587,00	6 587,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 253 475,54	0,00		1 253 477,29	1 253 477,29		1 253 477,29	1 253 477,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 346 612,11	0,00		1 439 602,00	1 439 602,00		1 439 602,00	1 439 602,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	92 270,06	0,00		92 270,06	92 270,06		92 270,06	92 270,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	413 000,00	0,00		447 145,00	447 145,00		447 145,00	447 145,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 730,00	0,00		4 730,00	4 730,00		4 730,00	4 730,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 647,36	0,00		13 647,36	13 647,36		13 647,36	13 647,36
64731	Allocations chômage versées directement	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	45 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00		46 000,00	46 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	21 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00		21 500,00	21 500,00
6488	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	230 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 341 390,00	0,00	0,00	1 419 935,00	1 419 935,00	0,00	1 419 935,00	1 419 935,00
65311	Indemnités de fonction	178 424,76	0,00		178 425,00	178 425,00	0,00	178 425,00	178 425,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65313	Cotisations de retraite	18 235,08	0,00		18 235,00	18 235,00	0,00	18 235,00	18 235,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	28 298,16	0,00		28 298,00	28 298,00	0,00	28 298,00	28 298,00
65315	Formation	9 900,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00
65316	Frais de représentation du maire	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	345 000,00	0,00		346 000,00	346 000,00	0,00	346 000,00	346 000,00
65568	Autres contributions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	93 490,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	200 000,00	0,00		215 700,00	215 700,00	0,00	215 700,00	215 700,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	439 582,00	0,00		495 417,00	495 417,00	0,00	495 417,00	495 417,00
65818	Autres	1 800,00	0,00		1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65888	Autres	3 160,00	0,00		2 510,00	2 510,00	0,00	2 510,00	2 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 343 168,40	0,00	0,00	17 282 309,00	17 282 309,00	0,00	17 282 309,00	17 282 309,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	350 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	28 730,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	28 730,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		383 730,00	0,00	0,00	246 000,00	246 000,00		246 000,00	246 000,00
Total des dépenses réelles		17 726 898,40	0,00	0,00	17 528 309,00	17 528 309,00	0,00	17 528 309,00	17 528 309,00
023	Virement à la section d'investissement	406 635,40			1 358 727,00	1 358 727,00		1 358 727,00	1 358 727,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	525 760,00			525 760,00	525 760,00		525 760,00	525 760,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	525 760,00			525 760,00	525 760,00		525 760,00	525 760,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		932 395,40			1 884 487,00	1 884 487,00		1 884 487,00	1 884 487,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	39 424,20
Montant des ICNE de l'exercice N-1	55 666,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 659 293,80	0,00	19 412 796,00	19 412 796,00	19 412 796,00
013	Atténuations de charges (3)	790,41	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	790,41	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 664 834,25	0,00	1 825 415,00	1 825 415,00	1 825 415,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
70323	Red. occupation dom. public	105 434,25	0,00	112 465,00	112 465,00	112 465,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	62 000,00	0,00	61 600,00	61 600,00	61 600,00
7066	Redevances services à caractère social	203 500,00	0,00	203 500,00	203 500,00	203 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 100 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
706888	Autres	111 500,00	0,00	120 500,00	120 500,00	120 500,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	5 550,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00	2 150,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 600,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 423 696,74	0,00	2 409 580,00	2 409 580,00	2 409 580,00
73211	Attribution de compensation	2 261 947,74	0,00	2 247 830,00	2 247 830,00	2 247 830,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
73221	FNGIR	126 749,00	0,00	126 750,00	126 750,00	126 750,00
731	Fiscalité locale	11 094 454,00	0,00	11 072 000,00	11 072 000,00	11 072 000,00
73111	Impôts directs locaux	10 500 000,00	0,00	10 500 000,00	10 500 000,00	10 500 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73141	Accise sur l'électricité	263 534,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7318	Autres	10 920,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 740 595,40	0,00	3 077 101,00	3 077 101,00	3 077 101,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 700 000,00	0,00	1 828 350,00	1 828 350,00	1 828 350,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741123	DSU des communes	0,00	0,00	159 560,00	159 560,00	159 560,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
7473	Participation départements	28 620,00	0,00	28 720,00	28 720,00	28 720,00
747888	Autres	662 715,40	0,00	755 571,00	755 571,00	755 571,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	260,00	0,00	300,00	300,00	300,00
748312	D.C.R.T.P.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	207 000,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	26 000,00	0,00	25 200,00	25 200,00	25 200,00
74888	Autres	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	643 440,00	0,00	827 900,00	827 900,00	827 900,00
752	Revenus des immeubles	582 600,00	0,00	773 630,00	773 630,00	773 630,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	40 740,00	0,00	39 170,00	39 170,00	39 170,00
Total des recettes de gestion des services		18 567 810,80	0,00	19 318 996,00	19 318 996,00	19 318 996,00
76	Produits financiers	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
761	Produits de participations	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 573 710,80	0,00	19 324 896,00	19 324 896,00	19 324 896,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00
722	Immobilisations corporelles	74 000,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	11 583,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		2 400,00	2 400,00	2 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		85 583,00		87 900,00	87 900,00	87 900,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	13 168,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES								IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1	

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 250 000,00	576 687,00	0,00	58 300,00	499 400,00	4 500 100,00	200 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	144 130,00	0,00	0,00	175 000,00	305 470,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	432 557,00	0,00	58 300,00	324 400,00	2 974 630,00	200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 220 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 350 829,00	13 126,00	0,00	0,00	1 555 640,00	437 761,00	295 074,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	13 126,00	0,00	0,00	1 555 640,00	437 761,00	295 074,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 042 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 829,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		269 450,00	20 000,00	0,00	195 080,00		7 569 017,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 900,00	15 000,00	0,00	0,00		1 266 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	70 430,00		695 030,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	267 550,00	0,00	0,00	124 650,00		4 382 087,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 220 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	0,00	0,00		5 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	120 000,00		5 772 430,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	120 000,00		2 521 601,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 042 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		8 829,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES								IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2	

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		488 450,00	5 988 125,05	0,00	1 014 081,75	3 458 306,71	2 496 132,60	2 103 220,89	0,00
011	Charges à caractère général	28 750,00	1 790 153,00	0,00	76 460,00	1 426 386,00	645 540,00	245 400,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 586 254,05	0,00	588 171,75	1 990 953,71	1 850 592,60	1 553 720,89	0,00
014	Atténuations de produits	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 700,00	611 718,00	0,00	349 450,00	40 967,00	0,00	304 100,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 714 790,00	176 600,00	0,00	8 650,00	857 000,00	731 201,00	868 790,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	40 000,00	0,00	8 650,00	856 000,00	531 600,00	244 100,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 409 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 065 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 236 210,00	25 600,00	0,00	0,00	1 000,00	189 601,00	624 690,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	882 127,00	234 271,00	275 378,00	588 216,00		17 528 309,00
011	Charges à caractère général	0,00	520 550,00	234 030,00	248 100,00	141 035,00		5 356 404,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	361 577,00	241,00	27 278,00	347 181,00		10 305 970,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00		1 419 935,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		215 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	325 570,00	580 695,00	1 000,00	60 600,00		19 324 896,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		107 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	83 465,00	1 000,00	60 600,00		1 825 415,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 409 580,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00		11 072 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 077 101,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	325 570,00	490 230,00	0,00	0,00		827 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 900,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					22 794 426,35									
1641 Emprunts en euros (total)					21 794 426,35									
000208-T1	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2004	25/12/2004	25/12/2005	49 730,04	V	Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M + 0.09	2,430	2,470	EUR	M	P	O	A-1
000208-T2	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2004	25/12/2004	25/12/2005	509 018,64	V	Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M + 0.09	2,430	2,470	EUR	M	P	O	A-1
000211-T1	CREDIT AGRICOLE	31/01/2006	31/01/2006	31/01/2007	900 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,620	EUR	A	P	O	A-1
000211-T2	CREDIT AGRICOLE	28/04/2006	28/04/2006	28/04/2007	800 000,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
000211-T3	CREDIT AGRICOLE	01/03/2007	30/12/2008	28/02/2008	150 000,00	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,440	EUR	A	P	O	A-1
000214-T2-VILLE	DEXIA CL	31/01/2008	31/01/2008	01/07/2008	25 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,780	EUR	S	C	O	A-1
000214-ville	DEXIA CL	30/09/2011	30/09/2011	01/01/2012	975 000,00	F	Taux fixe à 2.7 %	2,700	2,770	EUR	T	C	O	A-1
000221	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2010	05/01/2011	05/07/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,770	EUR	T	C	O	A-1
208 TF	CAISSE D'EPARGNE	04/11/2009	25/12/2009	25/06/2010	1 398 109,54	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,980	EUR	S	P	O	A-1
210 -tir 2	DEXIA CL	15/12/2008	15/12/2008	01/07/2009	916 700,00	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,030	EUR	S	P	O	A-1
210-tir 3	DEXIA CL	15/12/2008	15/12/2008	01/07/2009	900 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.16 sur TAG 3M(Postfixé)) + 0.16	2,100	2,120	EUR	S	P	O	A-1
213-conso	CREDIT AGRICOLE	31/10/2010	03/11/2010	31/01/2011	1 125 000,00	V	TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.03 sur TAG 3M(Postfixé) + 0.03	0,540	0,540	EUR	T	C	O	A-1
217	CREDIT MUTUEL	31/10/2009	31/10/2009	31/10/2010	900 000,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	O	A-1
218	DEXIA CL	12/06/2010	04/08/2010	01/12/2010	451 729,00	F	Taux fixe à 2.82 %	2,820	2,850	EUR	T	P	O	A-1
219	DEXIA CL	12/06/2010	04/08/2010	01/12/2010	185 224,00	F	Taux fixe à 2.82 %	2,820	2,850	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pé- riod- icité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
220 Tranche 1	DEXIA CL	12/06/2010	21/12/2010	01/04/2011	1 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	1,510	1,540	EUR	T	C	O	A-1
220 Tranche 2	DEXIA CL	12/06/2010	30/12/2010	01/04/2011	910 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	1,500	1,540	EUR	T	C	O	A-1
222/Ville-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	03/01/2011	21/12/2011	21/03/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,170	EUR	T	C	O	A-1
223	CAISSE D'EPARGNE	10/04/2012	10/04/2012	21/03/2013	1 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 2.2	2,550	2,610	EUR	T	P	O	A-1
224	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/07/2014	01/09/2014	01/12/2014	2 400 000,00	F	Taux fixe à 2.73 %	2,730	2,760	EUR	T	C	O	A-1
225	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2014	08/12/2014	01/04/2016	1 498 915,13	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	2,000	EUR	T	P	O	A-1
227	CREDIT MUTUEL	21/12/2015	21/12/2015	31/08/2016	1 200 000,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	2,220	EUR	T	C	O	A-1
228	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/12/2016	14/12/2016	01/07/2017	1 200 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,500	EUR	T	P	O	A-1
229	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2016	22/12/2016	01/01/2018	300 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 000 000,00									
226* consolidation	SFIL CAFFIL	14/12/2015	13/01/2017	01/05/2017	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.96)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,960	0,980	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					22 794 426,35									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 769 143,96					1 245 982,20	206 286,90	0,00	30 396,71
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 206 643,96					1 195 982,20	189 767,55	0,00	27 825,10
000208-T1	N	0,00	A-1	10 107,18	3,98	V	Euribor 1M-Floor -0.09 sur Euribor 1M + 0.09	2,030	2 435,52	183,54	0,00	2,61
000208-T2	N	0,00	A-1	103 452,99	3,98	V	Euribor 1M-Floor -0.09 sur Euribor 1M + 0.09	2,000	24 929,25	1 853,30	0,00	22,25
000211-T1	N	0,00	A-1	60 812,00	0,08	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	60 812,00	2 006,80	0,00	0,00
000211-T2	N	0,00	A-1	54 544,06	0,32	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	54 544,06	1 799,95	0,00	0,00
000211-T3	N	0,00	A-1	20 422,82	1,16	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	10 038,73	702,55	0,00	299,66
000214-T2-VILLE	N	0,00	A-1	7 500,00	7,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,780	1 000,00	342,64	0,00	153,98
000214-ville	N	0,00	A-1	520 000,00	15,75	F	Taux fixe à 2.7 %	2,770	32 500,00	13 901,06	0,00	3 327,19
000221	N	0,00	A-1	275 000,00	5,26	F	Taux fixe à 3.66 %	3,770	50 000,00	9 508,39	0,00	1 990,13
208 TF	N	0,00	A-1	223 134,59	1,98	F	Taux fixe à 3.94 %	3,980	108 818,40	7 732,85	0,00	75,07
210 -tir 2	N	0,00	A-1	216 732,15	3,00	F	Taux fixe à 3.99 %	4,030	58 896,63	8 065,92	0,00	3 131,33
210-tir 3	N	0,00	A-1	212 522,95	3,00	F	Taux fixe à 3.08 %	3,100	57 765,83	6 105,28	0,00	2 370,02
213-conso	N	0,00	A-1	281 250,00	4,83	V	TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.03 sur TAG 3M(Postfixé) + 0.03	2,060	56 250,00	5 205,87	0,00	748,30
217	N	0,00	A-1	236 485,08	3,83	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	55 897,70	8 868,19	0,00	1 128,67
218	N	0,00	A-1	131 286,68	4,67	F	Taux fixe à 2.82 %	2,850	26 202,01	3 426,83	0,00	238,72
219	N	0,00	A-1	53 831,49	4,67	F	Taux fixe à 2.82 %	2,850	10 743,74	1 405,10	0,00	97,88
220 Tranche 1	N	0,00	A-1	262 500,00	5,00	F	Taux fixe à 3.23 %	3,320	50 000,00	7 981,91	0,00	1 735,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
220 Tranche 2	N	0,00	A-1	238 875,00	5,00	V	(Euribor 1M-Floor -0.49 sur Euribor 1M) + 0.49	2,460	45 500,00	5 249,95	0,00	390,62
222/Ville-Consolidation	N	0,00	A-1	600 000,00	5,97	F	Taux fixe à 4.05 %	4,170	100 000,00	23 093,44	0,00	562,50
223	N	0,00	A-1	431 282,61	6,97	V	Euribor 3M + 1.71	3,850	55 361,40	15 601,20	0,00	394,72
224	N	0,00	A-1	600 000,00	3,67	F	Taux fixe à 2.73 %	2,760	160 000,00	14 742,00	0,00	967,63
225	N	0,00	A-1	1 123 646,27	20,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,700	40 390,92	28 016,67	0,00	6 633,25
227	N	0,00	A-1	630 000,00	10,42	F	Taux fixe à 2.2 %	2,220	60 000,00	13 365,00	0,00	1 068,75
228	N	0,00	A-1	733 258,09	11,25	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	58 896,01	10 609,11	0,00	2 486,82
229	N	0,00	A-1	180 000,00	11,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 000,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		562 500,00					50 000,00	16 519,35	0,00	2 571,61
226* consolidation	N	0,00	A-1	562 500,00	11,08	V	(Euribor 3M + 0.96)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,090	50 000,00	16 519,35	0,00	2 571,61
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 769 143,96					1 245 982,20	206 286,90	0,00	30 396,71

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 769 143,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 400.00 €		2023-09-28
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M57_202_FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET DE REVISIONS DES DOCUMENTS D'URBANISME	10	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES	5	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2151	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2135	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 21318	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2138	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 21312	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2128	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2033	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2313	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2315	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 202	0	28/09/2023
L	M57_2031_FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE REAL - 2182	0	28/09/2023
L	M57_2051_CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	28/09/2023
L	M57_2088_AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	28/09/2023
L	M57_2121_PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10	28/09/2023
L	M57_2152_INSTALLATIONS DE VOIRIE	10	28/09/2023
L	M57_21531_RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	10	28/09/2023
L	M57_21532_RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	10	28/09/2023
L	M57_21534_RESEAUX D'ELECTRIFICATION	10	28/09/2023
L	M57_21561_MATERIEL ROULANT (INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE)	6	28/09/2023
L	M57_21568_AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	6	28/09/2023
L	M57_215738_MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	28/09/2023
L	M57_21578_AUTRES MATERIEL TECHNIQUE	6	28/09/2023
L	M57_21578_AUTRES MATERIEL TECHNIQUE	10	28/09/2023
L	M57_2158_AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10	28/09/2023
L	M57_2181_INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10	28/09/2023
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - VEHICULE LEGER NEUF	5	28/09/2023
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - VEHICULE UTILITAIRE NEUF	8	28/09/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - VEHICULE LOURD NEUF	10	28/09/2023
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - VEHICULE LEGER OCCASION	2	28/09/2023
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - VEHICULE UTILITAIRE OCCASION	4	28/09/2023
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - VEHICULE LOURD OCCASION	5	28/09/2023
L	M57_21828_MATERIEL DE TRANSPORT - AUTRES - TRANSPORT NON MOTORISE (BENNE, REMORQUE)	10	28/09/2023
L	M57_21831_MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	28/09/2023
L	M57_21838_AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	28/09/2023
L	M57_21841_MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	10	28/09/2023
L	M57_21848_AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10	28/09/2023
L	M57_2185_MATERIEL DE TELEPHONIE	6	28/09/2023
L	M57_2188_AUTRES	5	28/09/2023
L	M57_2188_AUTRES	6	28/09/2023
L	M57_2188_AUTRES	8	28/09/2023
L	M57_2188_AUTRES	10	28/09/2023
L	M57_2188_AUTRES	20	28/09/2023
L	M57_204412_SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	28/09/2023
L	M57_204411_SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	28/09/2023
L	M57_1313_SUBVENTIONS EQUIPEMENT	10	28/09/2023
L	M57_13141_SUBVENTIONS EQUIPEMENT	10	28/09/2023
L	M57_1312_SUBVENTIONS EQUIPEMENT	10	28/09/2023
L	M57_1311_SUBVENTIONS EQUIPEMENT	10	28/09/2023
L	M57_1318_SUBVENTIONS EQUIPEMENT	10	28/09/2023
L	M57_1331_SUBVENTIONS EQUIPEMENT	10	28/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

VILLE DE DOMONT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		39,00	0,00	39,00	31,50	6,80	38,30
Adjoint administratif	C	9,00	0,00	9,00	4,50	4,00	8,50
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,80	2,80
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	54,00	111,00	74,60	28,22	102,82
Adjoint technique	C	21,00	0,00	21,00	20,80	0,00	20,80
Adjoint technique TC	C	0,00	48,00	48,00	20,80	23,00	43,80
Adjoint technique TNC	C	0,00	6,00	6,00	0,00	4,22	4,22
Adjoint technique principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00

Agent de maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 2nd classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller socio éducatif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller spérieur socio éducatif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Moniteur éducateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		11,00	0,00	11,00	6,80	4,00	10,80
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	6,00	0,00	6,00	1,80	4,00	5,80
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Infirmière classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière classe supérieure	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmière en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière en soins généraux hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice cadre de santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice de classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
cadre de santé de 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,30	0,30
Médecin Vacataire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Psychologue classe normale TNC	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,30	0,30
Psychologue hors classe : TNC et Vacataire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des APS TNC	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des APS principal de 1ère classe		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint du patrimoine	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant spécialisé denseignement artistique TNC	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		25,00	58,00	83,00	23,80	43,70	67,50
Adjoint danimation	C	15,00	40,00	55,00	14,80	37,00	51,80
Adjoint danimation TNC	C	0,00	18,00	18,00	0,00	5,70	5,70
Adjoint danimation principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint danimation principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de sce police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de sce police municipale principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service police municipale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien - Brigadier	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistantes maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé(e) de missions du pôle manifestations, sports et associations	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef(fe) de service communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef(fe) de service urbanisme	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Graphiste	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juriste	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
chargé de mission Urbanisme Opérationnel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		154,00	113,00	267,00	156,70	84,02	240,72

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HDV - Service des Finances (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
13/12/2010 - Affermage	SEDIF	Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Société anonyme	0,00
Détention d'une part du capital				
28/09/1989 - Titre de participation	SEMIDOR	Société d'Economie Mixte de Domont et de sa Région	Société anonyme d'Economie Mixte Locale	91 469,41
15/03/1990 - Titre de participation	SEMIDOR	Société d'Economie Mixte de Domont et de sa Région	Société anonyme d'Economie Mixte Locale	153 211,26
17/12/1992 - Titre de participation	SEMIDOR	Société d'Economie Mixte de Domont et de sa Région	Société anonyme d'Economie Mixte Locale	162 358,20
17/12/1992 - Titre de participation	SEMIDOR	Société d'Economie Mixte de Domont et de sa Région	Société anonyme d'Economie Mixte Locale	164 263,82
30/09/1998 - Titre de participation	SEMIDOR	Société d'Economie Mixte de Domont et de sa Région	Société anonyme d'Economie Mixte Locale	511 085,33
01/03/2000 - 370 parts	SLE Val d'Oise	Société Locale d'Epargne Val d'Oise - Caisse d'Epargne	Banque coopérative - SA à directoire et conseil en surveillance	7 396,00
30/03/2005 - 4 100 parts	SLE Val d'Oise	Société Locale d'Epargne Val d'Oise - Caisse d'Epargne	Banque coopérative - SA à directoire et conseil en surveillance	82 000,00
19/07/2012 - 850 parts	SLE Val d'Oise	Société Locale d'Epargne Val d'Oise - Caisse d'Epargne	Banque coopérative - SA à directoire et conseil en surveillance	17 000,00
30/11/2015 - Titre de participation	SEMIDOR	Société d'Economie Mixte de Domont et de sa Région	Société anonyme d'Economie Mixte Locale	4 573,44
24/09/2020 - 66 parts	SLE Val d'Oise	Société Locale d'Epargne Val d'Oise - Caisse d'Epargne	Banque coopérative - SA à directoire et conseil en surveillance	1 320,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/0001 - Garanties emprunts	Immobilière 3F	Immobilière 3F	SA HLM	9 603 988,25
01/01/0001 - Garanties emprunts	Domnis	Domnis	SA HLM	8 823 293,45
01/01/0001 - Garanties emprunts	Seqens	Seqens	SA HLM	180 512,41
01/01/0001 - Garanties emprunts	Efidis	Efidis	SA HLM	2 286 819,99
01/01/0001 - Garanties emprunts	Val d'Oise Habitat	Val d'Oise Habitat	SA HLM	848 730,52
01/01/0001 - Garanties emprunts	LSVO	Logis Social du Val d'Oise	SA HLM	11 177 946,14

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/0001 - Garanties emprunts	CDC Habitat Social	CDC Habitat Social	SA HLM	1 981 367,76
01/01/0001 - Garanties emprunts	Erigère	Erigère	SA HLM	2 285 092,51
01/01/0001 - Garanties emprunts	Logeo Seine	Logeo Seine	SA HLM	3 379 874,00
25/04/2024 - Garantie emprunts	Erigère	Erigère	SA HLM	1 039 711,00
27/06/2024 - Garanties emprunts	CDC Habitat Social	CDC Habitat Social	SA HLM	4 262 072,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2023 - Subvention 2023	CSCD	Centre Socio-Culturel Domontois	Association loi 1901	121 000,00
01/01/2023 - Subvention 2023	CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	CCAS	87 450,00
01/01/2023 - Subvention 2023	COS	Comité des uvres sociales de Domont	Association loi 1901	25 400,00
01/01/2023 - Subvention 2023	SDRC	Stade Domontois Rugby Club	Association loi 1901	50 150,00
01/01/2023 - Subvention 2023	Cinéma de Domont	Cinéma de Domont	Association loi 1901	50 000,00
01/01/2023 - Subvention 2023	Domont Basket	Domont Basket	Association loi 1901	13 000,00
Autres				
27/12/2019 - Convention d'intervention foncière Biens 84 rue Jean Jaurès et 95 rue d'Ombreval	EPFIF	Etablissement Public Foncier Ile-de-France	Etablissement Public Foncier	1 792 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	01/01/2016	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France - SIGEIF	13/02/1934	Redevance versée directement par le concessionnaire au syndicat	0,00
Syndicat Départemental d'Electricité du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise - SMDEGTVOF	18/11/1994	Redevance versée directement par le concessionnaire au syndicat	0,00
Syndicat Mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise	21/11/2005	Participation budgétaire	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE DOMONT			SPA	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	TRANSPORT URBAIN	01/09/2006	04/09/2006	21950199600165	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 261 500,00	1 261 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 084 487,00	2 084 487,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	822 987,00	822 987,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 261 500,00	I 1 261 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 250 000,00	1 250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 250 000,00	1 250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 500,00	11 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	11 500,00	11 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 084 487,00	III 2 084 487,00
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	200 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 884 487,00	1 884 487,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	52 799,00	52 799,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	33 535,00	33 535,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	19 349,00	19 349,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	26 685,00	26 685,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 133,00	1 133,00
28128	Autres aménagements de terrains	50 436,00	50 436,00
28152	Installations de voirie	54 683,00	54 683,00
281534	Réseaux d'électrification	4 279,00	4 279,00
281536	Réseaux d'alerte	3 372,00	3 372,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 587,00	7 587,00
2815731	Matériel roulant	677,00	677,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 253,00	4 253,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	22 326,00	22 326,00
281828	Autres matériels de transport	64 146,00	64 146,00
281838	Autre matériel informatique	35 266,00	35 266,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 580,00	44 580,00
28188	Autres immo. corporelles	90 654,00	90 654,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	1 358 727,00	1 358 727,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01- BOURDIN Frédéric	
02- BIERRE Serge	
03- MOSOLO Marie-France	
04- GUIDI Laurent	
05- NANTHAVONG Phan Maly	
06- LESBOUEYRIES Alix	
07- KAMGUEN Martin	
08- HINGANT Michelle	
09- SOLARZ Claude	
10- ABEHASSERA Charles	
11- WIECZOREK Michel	
12- RODRIGUEZ Rolande	
13- PONCHARD Eric	
14- PERRE Eric	
15- DELETOMBE Jean-Paul	
16- LUBET Laurence	
17- GUERINEAU Valérie	
18- COMMO Hervé	
19- GOMES Artur	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

20- STEMPLEWSKI Jérôme	
21- BLASI Katia	
22- COSTA Carine	
23- HOUSSAIS Frédéric	
24- AMELINEAU Christèle	
25- DELMASURE Aurélie	
26- MARCENAT Pauline	
27- BALLIN Florent	
28- BOUFARES Nawel	
29- LESAGE Elisabeth	
30- FLEURAT Fabrice	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.